

Avis adopté

Séance plénière du 25 mars 2025

Pour un numérique en santé souverain, de confiance et inclusif

Coopération

Notre patrimoine de données de santé constitue un trésor collectif pour l'innovation et l'amélioration de notre système de santé. Le groupe de la coopération salue la qualité de cet avis qui pose un cadre éthique et établit une utilisation intelligente de ce patrimoine, dans le respect de nos valeurs.

Pour cette déclaration, le groupe s'est concentré sur quelques préconisations marquantes. La première concerne la migration vers un cloud souverain. Le groupe y est extrêmement favorable mais avec une vigilance particulière : les règles et technologies de cybersécurité doivent être irréprochables. Une cyberattaque conduisant au vol de données sensibles aurait des conséquences dramatiques. À ce titre, il suggère d'explorer une piste : ne pourrait-on pas envisager de sauvegarder différentes composantes des données sur plusieurs plateformes distinctes ? Ces plateformes pourraient partager des briques technologiques communes ultra-sécurisées, sur le concept du Cloud européen Gaïa-X. Le risque cyber inhérent à une configuration centralisée serait dispersé et permettrait aux usagers une expérience utilisateur optimale.

Les évolutions proposées pour Mon espace santé sont pertinentes, notamment l'information claire sur le cadre juridique et l'utilisation des données. Cependant, le groupe de la coopération exprime une réserve sur la duplication des fonctionnalités de prise de rendez-vous. Des entreprises françaises sont déjà très performantes et reconnues dans ce secteur : mobiliser des fonds publics pour développer une solution concurrente semble moins judicieux.

Enfin, le groupe soutient pleinement la feuille de route ambitieuse pour renforcer la recherche publique et privée. L'investissement dans les infrastructures et la structuration des données est indispensable. Il salue également l'adoption d'une approche préventive conforme au concept « One Health », qui intègre santé humaine, animale et environnementale.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de cet avis.